


Aide à la décision lors d'oubli de contraceptifs hormonaux



Outil conçu par l'organisme Sexplique

*Inspiré du protocole de contraception du Québec
(INSPQ, 2018)*

Visitez notre site web : www.sexplicque.org
Des questions? Appelez-nous! 418 624-6808

sexplique

La référence en éducation
et en santé sexuelle

Quoi faire en cas d'oubli pour les contraceptifs hormonaux suivants :

**pilule contraceptive (contraceptifs oraux combinés, COC),
timbre cutané, anneau vaginal**

Cet outil peut vous aider à prendre une décision lors d'un oubli d'un contraceptif hormonal, par exemple, lorsque vous avez oublié :

- de prendre la pilule;
- d'appliquer le timbre;
- d'insérer l'anneau.

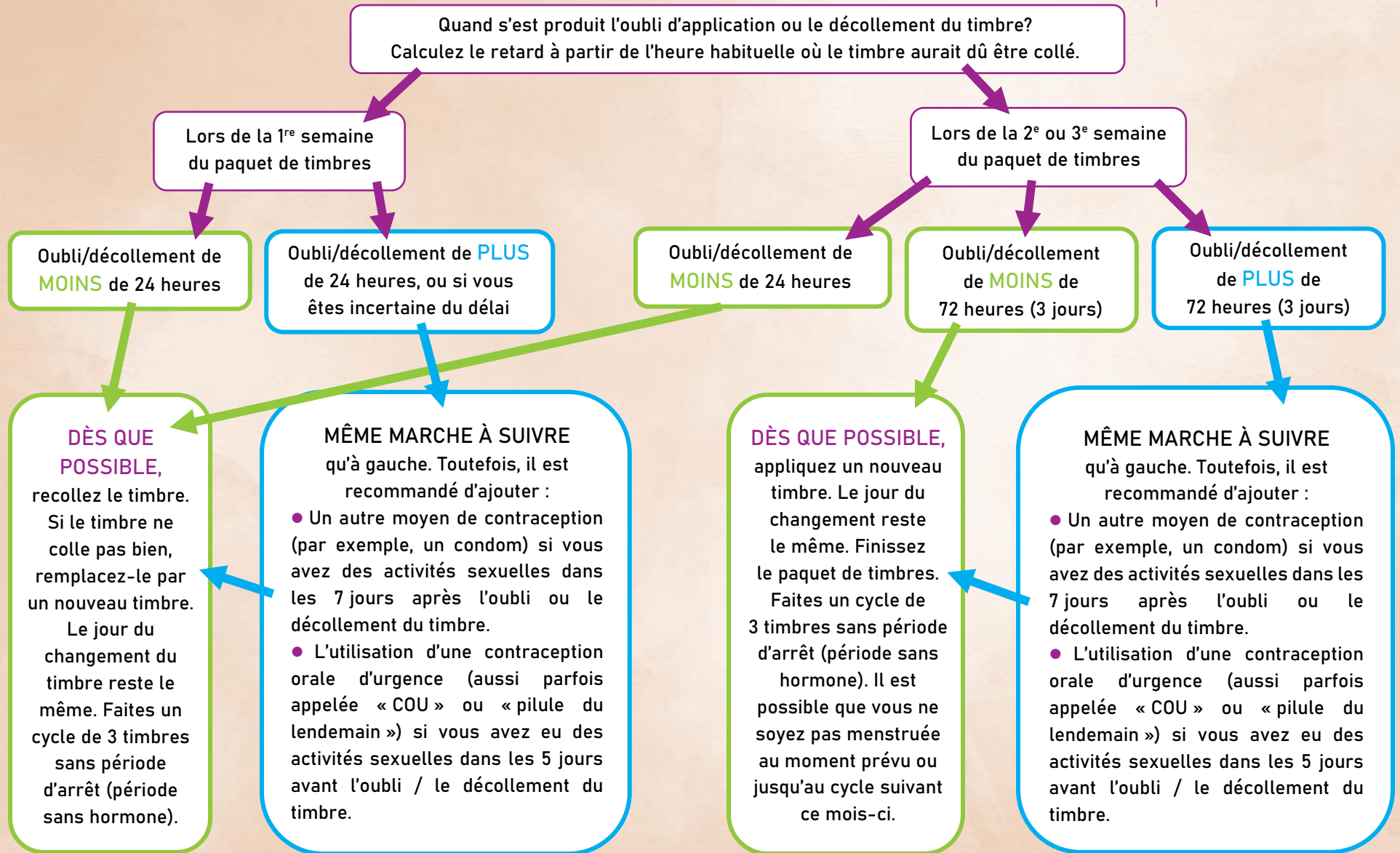
Un ensemble de possibilités est présenté selon le type d'oubli. Suivez les flèches selon la situation correspondante. Celles-ci vous guideront vers la marche à suivre recommandée.

Après avoir consulté cet outil, si vous n'êtes toujours pas certaine de ce que vous devez faire, nous vous suggérons fortement de contactez Sexplique, SOS Grossesse ou Info-Santé pour vous guider davantage.

Marche à suivre en cas d'oubli du timbre contraceptif

(Par exemple, le timbre Evra®)

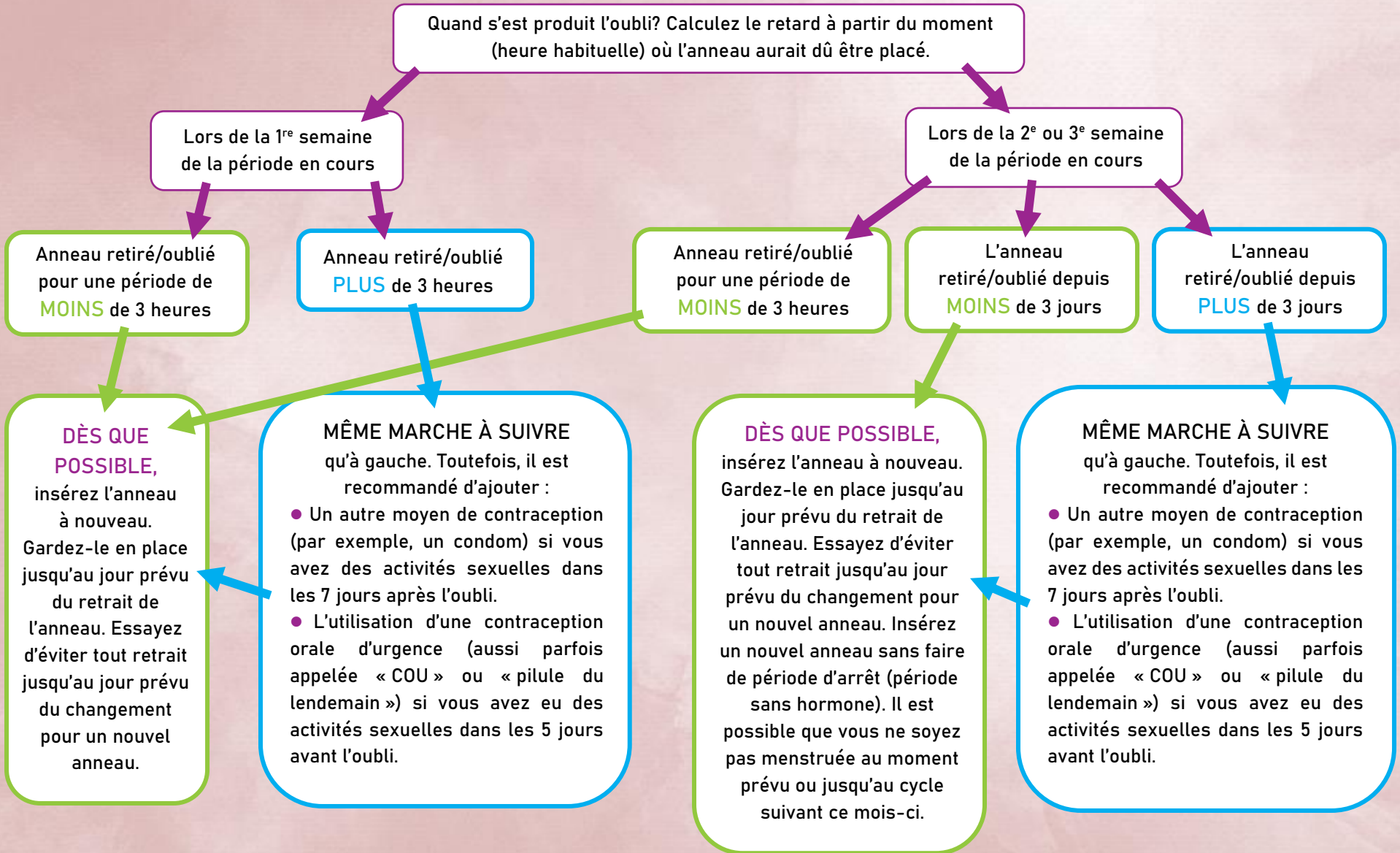
Exemples qui peuvent s'appliquer : oubli de mettre un nouveau timbre, décollement partiel ou total du timbre



Si vous prenez habituellement ce contraceptif en continu (sans période d'arrêt), la marche à suivre pourrait être différente. Parlez-en avec un.e professionnel.le de la santé.

Marche à suivre en cas d'oubli de l'anneau contraceptif

(Par exemple, le Nuvaring®)

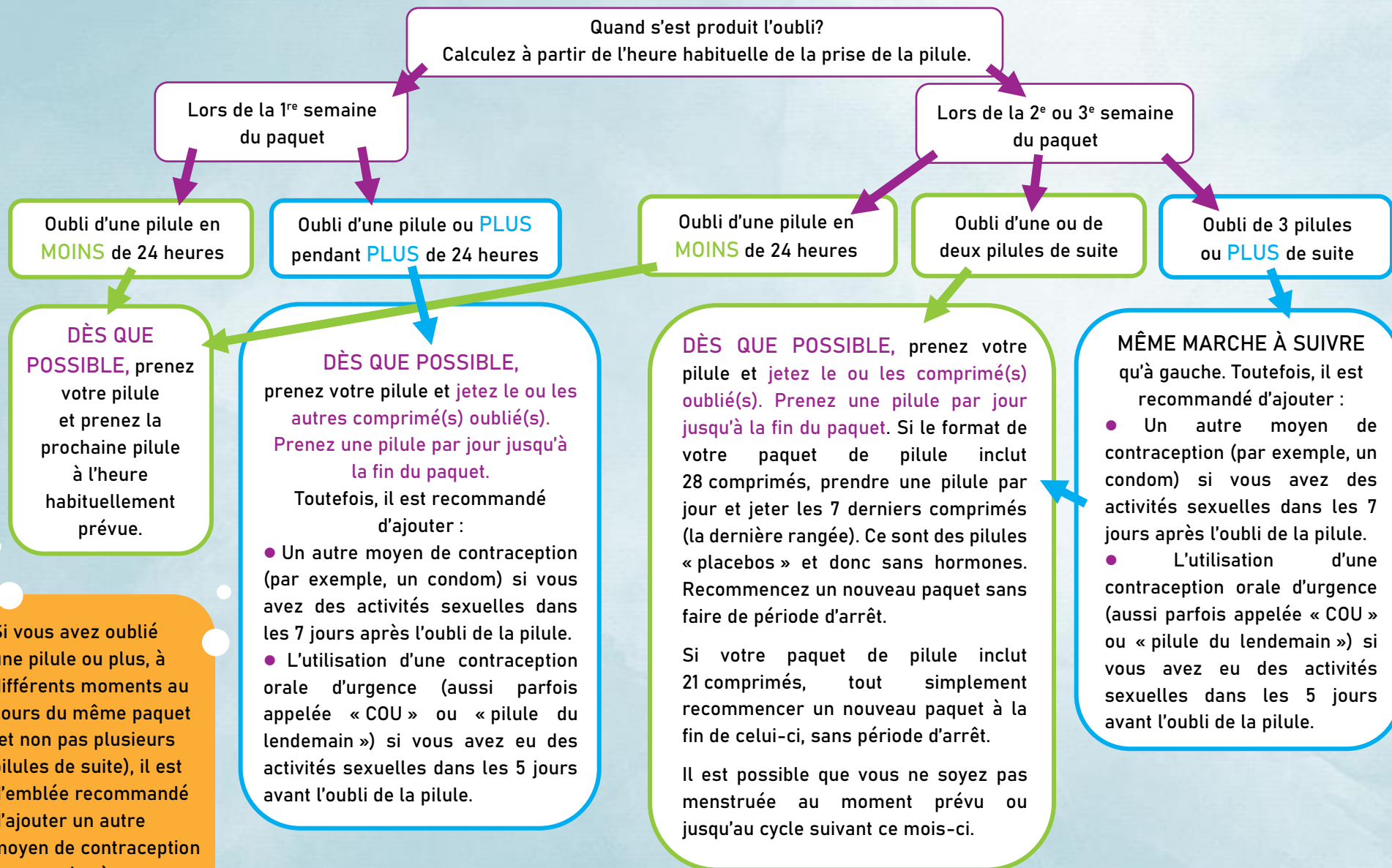


Si vous prenez habituellement ce contraceptif en continu (sans période d'arrêt), la marche à suivre pourrait être différente. Parlez-en avec un.e professionnel.le de la santé.

Marche à suivre en cas d'oubli de la pilule contraceptive (contraceptifs oraux combinés)

(Par exemple, Alesse®, Yaz®, Yasmin® et autres)

La marche à suivre est un peu différente lors d'un oubli pour la **MINIPILULE**. Voir le prochain tableau.

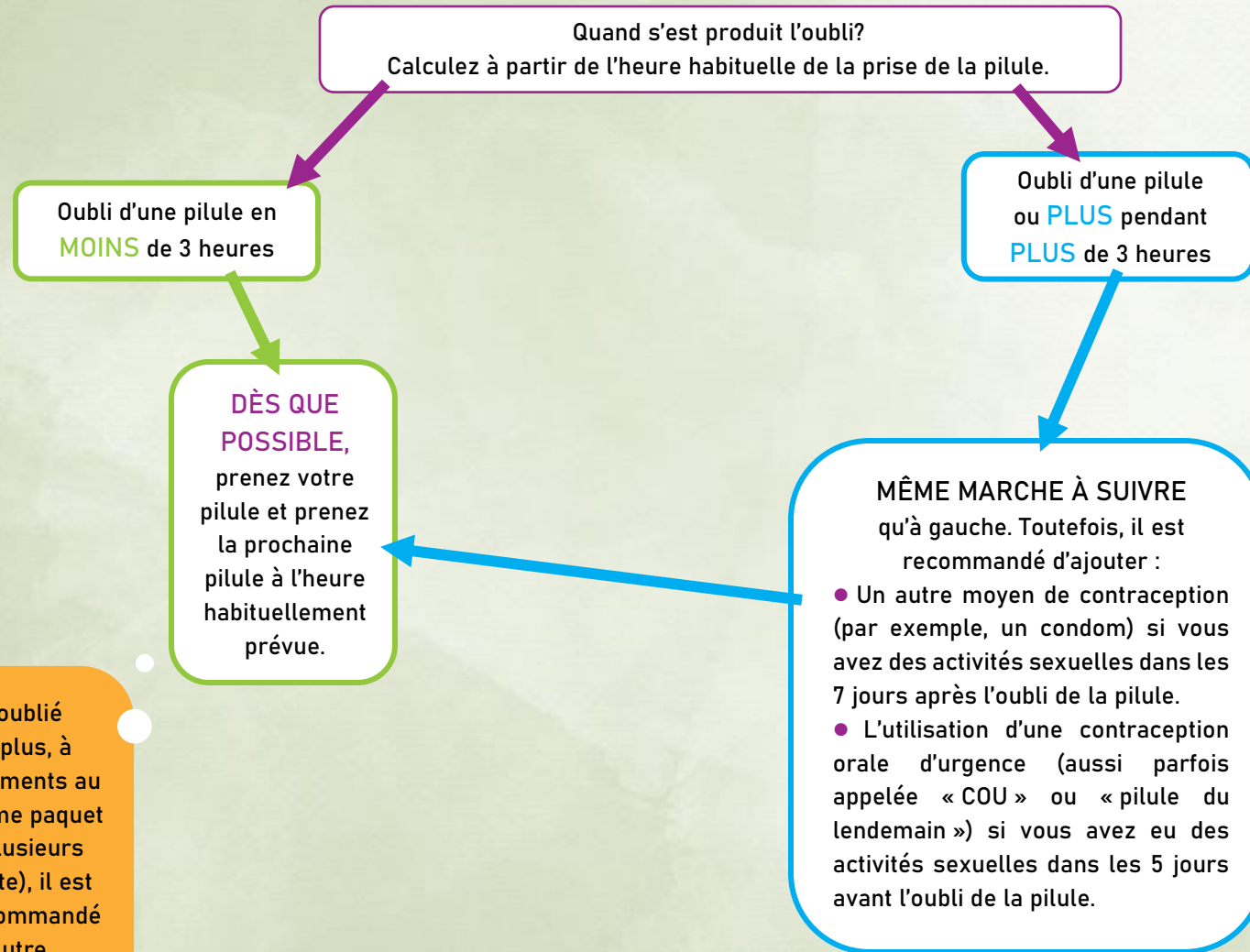


Si vous avez oublié une pilule ou plus, à différents moments au cours du même paquet (et non pas plusieurs pilules de suite), il est d'emblée recommandé d'ajouter un autre moyen de contraception (ex : condom).

Si vous prenez habituellement ce contraceptif en continu (sans période d'arrêt), la marche à suivre pourrait être différente. Parlez-en avec un.e professionnel.le de la santé.

Marche à suivre en cas d'oubli de la minipilule

(Par exemple, Micronor®)



Si vous avez oublié une pilule ou plus, à différents moments au cours du même paquet (et non pas plusieurs pilules de suite), il est d'emblée recommandé d'ajouter un autre moyen de contraception (ex : condom).